

La précarité en temps de crise

Les CSP romands ont présenté mardi leurs statistiques 2022 provisoires et tirent la sonnette d'alarme : les indicateurs de l'aide directe et privée tendent à montrer une aggravation de la précarité.



© CSP Vaud

Avec une inflation limitée en Suisse à 3,4% en février 2023, contre 8,5% dans la zone euro, on serait tenté de se rassurer sur les effets de la crise provoquée par le conflit qui se déroule sur sol ukrainien. C'est oublier la profonde inégalité des ménages face au renchérissement de la vie. « Crise après crise, ce sont les plus fragiles qui trinquent », a ainsi relevé Bastienne Joerchel, présidente de l'association CSP.ch et directrice du CSP Vaud, lors de la conférence de presse donnée à Genève le mardi 21 mars 2023. « Malgré les leçons apprises lors de la pandémie, les dispositifs sociaux restent poreux et se montrent inopérants pour contrecarrer certaines vulnérabilités, en particulier lorsqu'elles s'accumulent. »

Si on observe une baisse des demandes d'aide sociale dans de nombreux cantons, de même qu'une diminution du chômage à l'échelon national, d'autres chiffres rendent compte d'une réalité préoccupante en termes de paupérisation et de précarité. Ainsi, l'aide directe et en nature apportée par les organisations d'aide privée n'a de loin pas retrouvé les proportions qu'elle avait avant la pandémie. Pour leur part, les CSP constatent une augmentation des demandes d'aide financière de personnes et de familles qui ne parviennent pas à faire face aux charges de première nécessité, comme les loyers, les frais d'assurance maladie et de santé.

Les laissé-e-s pour compte

Qui sont aujourd'hui les personnes les plus exposées ? Celles qui ont le plus souffert de la crise sociale générée par les mesures sanitaires ont-elles retrouvé une stabilité ? En l'absence de données cantonales, ces questions sont difficiles à documenter. Par leur travail de proximité sur le terrain de la précarité, les CSP constatent cependant que d'importants groupes socioprofessionnels continuent d'être fragilisés, en dépit des mesures mises en œuvre dans plusieurs cantons pour atténuer les effets de l'inflation sur la classe moyenne et les foyers à bas revenus.

Chiffres extraits des statistiques provisoires des CSP en 2022

CSP	2019		2022	
	Nbre d'aides financières*	Montant des aides financières (CHF)	Nbre d'aides financières	Montant des aides financières (CHF)
Be-Ju	52	14'512	53	15'668
Ne	300	94'469	272	99'827
Ge	285	345'926	274	421'832
Vd	102	87'979	198	200'946

* Nbre de ménages ayant reçu une aide sur des fonds internes.

→ Augmentation des montants d'aides financières directes distribuées par les 4 CSP en 2019 et 2022 :
+ 36%

CSP	2019		2022	
	Nbre de dossiers actifs	Nbre de dossiers ouverts	Nbre de dossiers actifs	Nbre de dossiers ouverts (*et réactivés)
Be-Ju	537	261	511	245
Ne	623	252	712	226
Ge	1017	495	859	457
Vd	4642	3896	4892	3672

Il en est ainsi des personnes et des familles qui cumulent les facteurs de précarité (maladie, chômage, dettes, etc.). C'est le cas aussi de toutes celles et ceux qui n'appartiennent pas aux ayants-droits — travailleur-ses précaires, dont les revenus pourtant faibles les placent juste au-dessus des barèmes des aides publiques, employé-e-s de l'économie domestique... —, mais aussi des personnes qui ne recourent pas à de telles aides de crainte de perdre un permis octroyé sous conditions.

Les recommandations

Alors que la pandémie a forcé des pans entiers de la population à sortir de l'ombre pour survivre, les personnes concernées tendent aujourd'hui à retourner dans l'invisibilité. Cette précarité doit être documentée afin d'orienter des politiques sociales adaptées.

Les CSP appellent en outre les pouvoirs publics à retenir les leçons de cette crise en élargissant leurs mesures dans le sens suivant :

- Adapter les subsides d'assurance maladie à l'augmentation des primes dans tous les cantons.
- Soutenir la classe moyenne inférieure, dont les revenus se situent juste au-dessus des barèmes de l'aide publique, en élevant les seuils d'accès, de manière à tenir compte des effets de l'inflation.
- Faire primer l'accès aux aides sociales sur le permis de séjour.
- Harmoniser l'aide sociale et son indexation entre tous les cantons.

(Source : communiqué de presse)

Photos: © CSP Vaud